



*Quand un jour tôt ou tard,
Il faut qu'on disparaisse,
Quand on a plus au moins vécu,
souffert, aimé,
il ne reste de soi que les enfants
qu'on laisse
et le champ de l'effort que l'on a
semé.*

« Charles De Gaulle »

Monsieur Georges GILLET

**Epoux de Madame
Jeannine SPOIDEN
Ancien président de l'Alliance
Agricole Belge
Echevin et conseiller
à la commune d'Aubange
pendant 48 ans**

Né à Aubange le 16 octobre 1925 et décédé à Arlon le 4 juin 2013.

Vous en font part :

Jeannine SPOIDEN,

son épouse ;

Marie-Hélène et Joël SIMON-GILLET,
Mathieu, Delphine,
Véronique et Peter HUME-GILLET,
Christopher, Frédéric,
Françoise et Philippe SAINTES-GILLET,
Barbara, Romane, et leur filleule Sheyenne BOUALI,
Marie-Claire et Michel ROYER-GILLET,
Kabir, Matéo, Sami,
Cécile et Marc MATHIEU-GILLET,
Alice, Albin, Constance,

ses enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu Irène et Lucien KIRSCH-GILLET,
Gilbert et Thérèse SPOIDEN-LEPAGE,
Guy et Liliane GEORGES-SPOIDEN,
René et Isabelle SPOIDEN-BERTRAND,

ses beaux-frères et belles-sœurs ;

Les familles apparentées.

La liturgie des funérailles, suivie de l'inhumation, sera célébrée en l'église Notre Dame du Rosaire d'Aubange le samedi 8 juin 2013 à 10h00.

Georges repose à son domicile au 10 rue Guillin à Aubange où les visites sont souhaitées de 15 à 18 heures.

Une veillée de prières aura lieu à la mortuaire ce vendredi à 19h00.

Ni fleurs, ni couronne.

Les personnes qui désirent témoigner leur sympathie peuvent faire un don à l'association de la lutte contre la myopathie OYA au N° Iban be39 0682 4339 1619 avec la mention « en souvenir de Georges GILLET ».

Vous pouvez déposer vos condoléances sur www.bentz.be
Ce présent avis tient lieu de faire-part.

PF, Funérarium Bentz Aubange tél 063/ 37.10.45, Halanzy, Musson
Arlon, 11 Rue du Marché au Beurre, tel 063/ 22.58.99